

Ci-devant "LE VRAI CANARD"

CONDITIONS :

ABONNEMENT :

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO..... 1 Cts
 Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centimes par douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qui nous seront parvenus.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canal
 Boite 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

MADAME PANTALON

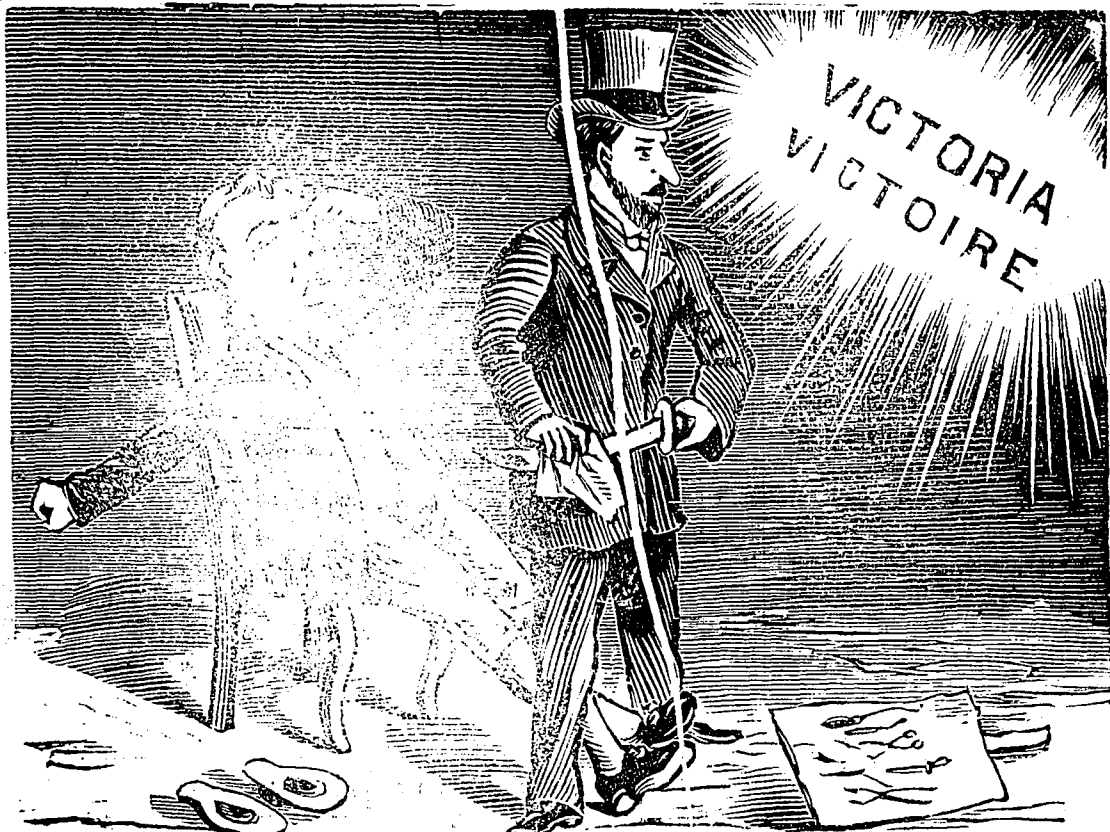
XX

UNE CAUSE A DEFENDRE.

—Madame n'aura qu'à demander, à la première maison du village, le terrain ou la demeure du père Crapoussier ; on lui indiquera tout de suite... Ce sera tousjours gratis, n'est-ce pas, madame ?

—Mais oui, est-ce que je me fais payer, moi !...

Le villageois s'éloigne à reculons et en saluant toujours. Cézarine est enchantée d'avoir une cause à défendre ; elle va donc faire ce que faisait son mari ; elle va exercer la profession d'avocat. Elle se met sur-le-champ à compulsier les papiers que le paysan lui a laissés, elle consulte le Code, elle l'explique de façon à ce qu'il soit favorable à sa cause, et en cela elle imite parfaitement la conduite des avocats. Ces jours-là, les travaux du *Perce-Oreille* sont entièrement abandonnés. Madame Pantalon, n'étant pas bien certaine qu'elle saura improviser, écrit d'abord un petit brouillard de son plaidoyer



A ROME.

Le Dr. Desjardins.—L'opération a été rudement difficile, mais j'ai réussi. Je vous ai fait tomber des yeux deux écaillés de bouctouche. Vous voyez clair à présent ! Je n'ai plus rien à faire je m'en vais.

en faveur du père Crapoussier, dont on ne craint pas de voler les pommes de terre.

Puis elle lit à ses adeptes ce morceau plein d'éloquence, dans lequel elle cite Caton, aristote, Cicéron et jusqu'à Sénèque ! Tout cela à propos de pommes de terre que ces grands hommes n'avaient pas l'avantage de connaître.

Mais Cézarine avait véritablement de belles dispositions pour être avocat ; elle avait eu envie de remonter jusqu'au déluge ; de parler de Noé et de l'arche sainte ; mais elle s'était arrêtée en se disant : Pour la première fois modernes mon éloquence ; il faut garder quelque chose pour une seconde cause.

Les indépendantes trouvent le plaidoyer magnifique et sont certaines que son client gagnera sa cause.

Le lendemain, madame Pantalon va visiter le terrain du père Crapoussier, qui lui montre un sentier dans lequel il est impossible que deux personnes marchent de front. Mais il explique que c'est la faute des pommes de terre qui s'étalent toujours d'elles-mêmes sans qu'on s'en aperçoive. Cézarine, que cela n'amuse pas de marcher dans les légumes, se contente de cette explication et quitte le paysan, en lui promettant qu'elle lui gagnera sa cause.

Le jour suivant, à midi, l'avocat femelle était à Noyon, accompagnée de mesdames Etoilé et Flambart, qui avaient voulu être témoins de son triomphe. Les juges paraissent fort étonnés en voyant une dame se présenter pour défendre la cause du père Crapoussier. Cependant ils lui octroient galamment la parole, et

madame Pantalon, en use, se plaidoyer dur plus d'une heure. On ne l'a pas interrompue, on semblait curieux de l'entendre. Lorsque enfin elle a fini, François Lupot s'avance ; celui-ci n'a point d'avocat : il vient se défendre lui-même, il explique son affaire en peu de mots, car il ne cite ni Cicéron, ni Caton, mais il apporte un plan de son terrain, qui est vérifié et certifié juste par les experts de la ville ; on y voit ce qu'était jadis le sentier qui séparait les deux propriétés, et ce qu'il est maintenant. C'était là le point important de la cause.

En recevant ce plan, le président du tribunal dit :

—Il faut que nous examinons cela avec soin. Nous ne rendrons notre jugement que demain.

Alors Cézarine s'en retourne au château avec ses deux compagnes,

qui lui dit :

—C'est désagréable que le jugement ne soit pas rendu tout de suite. Mais vous pouvez être certaine que votre cause est gagnée.

—Vous croyez, mesdames !

—Ce n'est pas douteux ! reprend madame Flambart ; si vous aviez pu voir l'air surpris, étonné, épaté des juges en vous écoutant ! C'était vraiment un tableau à faire. Mais vous avez été magnifique ! vous avez parlé cinquante-deux minutes sans vous arrêter !...

—Cinquante-sept, madame, j'avais ma montre, je les ai comptés.

—Trouvez-moi beaucoup d'hommes qui en fassent autant !

—Il y en a, mais ils sont rares !

—Quand il s'agira de parler longtemps et sans s'arrêter, les femmes auront toujours l'avantage.

Le capitaine dit à sa nièce :

—Puisque tu es aussi avocat, il faudra te faire faire une robe comme ils en portent.

—Non, mon oncle, je m'en garderai bien ! s'écrie Cézarine. Je veux être avocat sans robe, je ne veux en rien ressembler à ces messieurs.

Pendant toute la soirée, madame Pantalon reçoit les félicitations de ses amies, et Fouillat, qui a été apprendre au père Crapoussier que le jugement ne serait rendu que le lendemain, mais qu'il peut être tranquille sur l'issue de son procès, revient dire à Cézarine que le paysan compte bien venir lui-même lui faire ses remerciements dès qu'il sera revenu de la ville, où il se rendra pour être instruit le premier de la teneur du jugement et savoir à quelle amende est condamné François Lupot pour lui avoir mangé de ses pommes de terre.

On attend le lendemain avec impatience.

Sur les deux heures de l'après-midi, Cézarine dit :

—Le jugement doit avoir été rendu depuis une heure, et sans doute nous ne tarderons pas à voir arriver le père Crapoussier.

En effet, un quart d'heure après, le villageois entra au château; mais ce n'est plus comme la veille, en se tenant courbé et en saluant tout le monde.

Cette fois, il salua personne, monta le perron, entra au rez-de-chaussée en gardant toujours son chapeau sur sa tête et frappa le parquet de son gros bâton, en criant d'un air furieux :

—Ous qu'elle est, cette madame Pantalon?... cette avocate de deux liards... qui vous répond qu'elle vous fera grigner votre procès, et qui, au lieu de cela, vous enfonce dans le pétrin, que je ne sais plus comment m'en tirer?... Ous qu'elle est, que je lui dise son fait?... C'est pas permis d'attraper le monde comme ça... Il est gentil son gratis! J'aimerais bien mieux avoir payé un avocat pour de bon, qui m'aurait fait gagner ma cause, que de m'être mis dans les mains de quelqu'un qui ne sait pas plaider.

Cézarine arrive avec plusieurs de ses amis, et, en apercevant le père Crapoussier, lui dit :

—Eh bien, vous êtes content? —Content!... content!... Ah! jarni! est-ce que vous vous moquez, madame la bavarde? C'est pas assez de m'avoir fait perdre mon procès, vous voulez vous gausser de moi!...

—Perdre votre procès! vous avez perdu votre procès?

—Oui, oui... Dome! il paraît que vous avez parlé une heure sans vous arrêter... ça les a ennuyés, ces juges... et il y avait de quoi... vous leur disiez un tas de bêtises qui n'avaient aucun rapport avec mon affaire...

—Paysan, vous êtes un sot; tâchez d'être poli... sinon...

A cette apostrophe de Cézarine, notre paysan se rebiffe.

—Un sot! ah! ça, oui, je l'ai été de me fier à vous, de croire qu'une femme entendait quelque chose aux affaires de la chicane... Il n'a pas été si bête que moi, Lupot: il s'est défendu tout seul. Et savez-vous ce qu'il dit, le mauvais jugement? Il me condamne à cent écus d'amende pour avoir planté sur un terrain qui ne m'appartenait pas. Cent écus!... quelle horreur! et de plus, il faut que je recule mes pommes de terre de deux mètres... soi-disant pour que le sentier se retrouve à sa place... Mes pommes de terre ne voudront jamais reculer! je les connais!... C'est ma ruine que ce jugement-là!...

—Votre ruine!... allons donc! on m'a dit que vous étiez le plus riche du village.

A Continuer.

La dernière calinotade :

—Vous avez lu les journaux ce matin, monsieur Calino?

—Mossieu! je n'en lis et n'en veux lire qu'un seul.

—Vous êtes trop occupé?

—Ce n'est pas cela... mais, l'année dernière, j'étais abonné à deux journaux... l'un libéral et l'autre monarchiste... Eh bien! mossieu! je ne savais ce quelle opinion j'étais!

LE GROGNARD.

MONTREAL, 8 Sept. 1883.

L'HISTOIRE DU JOUR

M. JOSEPH CHESTER.

L'honorable gentleman que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui à l'occasion du bref séjour qu'il vient faire à Paris, M. Joseph Chester, est un ancien voleur, ou, si cette épithète vous gêne, un ancien pick-pocket, retiré des affaires après fortune faite.

C'est une excentricité londonienne, une célébrité de *bon aloi*, dont la réputation acquise par de longs *services publics*, a fait un peu le tour de la France.

L'honorable M. Joseph Chester, avait fondé à Londras une école professionnelle de vol, ainsi qu'il a bien voulu l'expliquer pendant le court entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui. Il faut bien faire la bienvenue à tous les étrangers qui visitent Paris.

En effet, aussitôt que le hasard nous eut signalé la présence à Paris de cet homme célèbre... dans son monde, nous nous sommes dit qu'il fallait remplir ce devoir.

Nous avons trouvé M. Joseph Chester, aux Batignolles, dans un modeste petit hôtel où il avait l'habitude de descendre au temps jadis, alors qu'il travaillait.

L'illustre chef d'école nous a reçu avec une bienveillance marquée; c'est un homme de soixante-cinq ans qui en paraît à peine cinquante, d'une taille élevée, aux épaules larges et solides. La figure intelligente, haute en couleur, encadrée dans d'irréprochables favoris gris, éclairée par de petits yeux bleus.

La main fine, aristocratique, est emmanchée à de longs bras. C'est là une particularité qui explique peut-être la prodigieuse habileté de ce gentleman, qui serait fort capable d'enlever le gilet de flanelle d'un gardien de la paix sans que le volé s'en aperçût.

Joseph Chester, très correct sous son costume de voyage, nous a parlé de ses six enfants, auxquels il a fait donner une instruction en rapport avec la brillante fortune qu'il leur laissera après sa mort.

Sa voix est particulièrement douce, ses manières affables empreintes d'une bonhomie qui n'a pas l'air affectée.

—L'école que j'ai fondée, il y a près de vingt ans, nous a-t-il dit en bon français, car M. Chester parle couramment plusieurs langues, continue à prospérer sous l'habile direction de deux de mes élèves, auxquels j'ai vendu ma charge à la fin de 1881.

Elle compte en ce moment près de quatre cents élèves; malheureusement le métier devient difficile, la police se perfectionne un peu tous les jours, et il nous faut redoubler de précautions et d'habileté pour conduire à bien nos petites affaires.

—Sur quelles bases l'école dont

vous me parlez est-elle fondée?

—Il m'est impossible de répondre à votre question. Je vous dirai seulement que lorsque les élèves sont arrivés à un degré d'éducation voulu, ils sont aussitôt embriagés, c'est-à-dire qu'il font partie d'un groupe.

Chaque groupe est composé de six associés dirigés par un chef. Les groupes obéissent aux directeurs de l'école, qui désignent les points du continent ou de l'Angleterre où leur présence est utile.

Vous comprenez, en effet, que si les groupes étaient libres d'aller où il leur plaît, ils se porteraient tous ensemble sur un même point aussitôt qu'une fête publique serait signalée. Il est donc utile qu'une direction supérieure veille à la répartition, de sorte que chacun trouve son compte.

—Et ces comptes, comment sont-ils tenus?

—Chaque groupe travaille pour lui; les bénéfices, tous les frais prélevés, sont partagés en trois parts; l'une est la propriété du groupe qui a opéré, les deux autres sont attribuées aux services de chaque chef de groupe.

—Alors le chef de groupe est à la solde de l'école?

—Absolument. C'est un agent comptable chargé de la conduite du groupe et responsable de la fidèle exécution des ordres qu'il reçoit d'Angleterre. C'est lui qui a la garde des produits obtenus par les hommes placés sous sa direction, qui solde les dépenses et répartit les bénéfices.

—Et ces chefs ne volent jamais.

—Ah! monsieur, jamais. Ce sont d'honnêtes gens.

Il n'y avait qu'à s'incliner contre ce cri d'indignation, et qu'à bien se garder de laisser percer quelque doute. C'est ce que nous fîmes.

—Etes-vous venu librement en France et y ferez-vous un long séjour?

—Je suis arrivé avant-hier et je repartirai demain soir. La permission de séjour que votre gouvernement a bien voulu m'accorder est des plus limitées et encore, pour l'obtenir, il m'a fallu invoquer l'impérieuse nécessité que j'avais de venir, par moi-même, régler ici une affaire importante.

—Vous êtes donc à Paris en vertu d'une permission?

—Je viens de vous le dire, et mon premier devoir, en arrivant, a été de rendre visite à M. Macé, à l'intervention duquel je dois de l'avoir obtenue.

C'est en effet, par le chef de la sûreté que Joseph Chester, expulsé de France, où il a été condamné à six mois de prison, a pu obtenir l'autorisation d'y rentrer pour quelques jours, sous la surveillance de deux agents.

On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, qu'il puisse y avoir quelque danger à laisser circuler librement dans la foule un homme aussi prodigieusement habile.

Chester est venu deux fois à Paris à l'occasion des expositions de 1867 et de 1878; chacune de ces visites lui a rapporté environ

300 mille francs. Sa capture et sa condamnation datent de la dernière exposition.

Ce fut à compter de cette mésaventure que le pick-pocket songea très sérieusement à se retirer des affaires et à jouir des 70 ou 80 mille francs de rentes si péniblement acquis.

Aujourd'hui Chester est retiré à Birmingham, où il possède de grandes propriétés qu'il fait valoir avec beaucoup d'intelligence; il a des fermiers, des serviteurs et jouit dans la contrée d'une considération... relative.

La première visite de l'illustre voleur a été, disions-nous, pour M. Macé.

—Est-il bien vrai, lui a demandé le chef de la sûreté, que votre venue à Paris n'a d'autre but que le règlement d'une affaire?

—Vous savez bien que je ne travaille plus, a répondu Chester. Je ne dois cependant pas vous laisser ignorer que, par un malheureux hasard, quelques-uns de mes anciens élèves se trouvent à Paris en même temps que moi.

—Je le sais, a répliqué M. Macé, trois d'entre eux sont entre mes mains.

Et comme Joseph Chester avait accueilli cette nouvelle par un sourire plein de doute, le chef de la sûreté donna un ordre, et après quelques minutes d'attente, les trois prisonniers étaient introduits dans son cabinet.

—Voilà dix ans, s'écria Chester que ces trois hommes travaillent sans jamais avoir été arrêtés. Déjà, évidemment je plains mes successeurs, car il n'y a plus rien à faire à Paris.

Le très-honorable Joseph Chester, le riche agronome de Birmingham, quittera bientôt Paris. Nous n'avons point manqué de lui souhaiter bon voyage.

Paul Fresnay.

L'AMOUR DES MÈRES.

Sur le berceau d'un enfant veillent deux anges; la force d'un père, l'amour d'une mère. Le dernier est le seul qui garde toute sa puissance jusqu'à la fin, il sait arrêter le débordement des passions, il garde pour lui le chagrin en répandant le bonheur sur ceux qui l'entourent.

Le cœur de la femme est un abîme qu'aucune affection humaine ne peut ni combler ni épuiser. Dieu a donné à cette créature si faible la force d'accomplir les sacrifices les plus héroïques. C'est par elle que s'entretient dans la société, la tendresse, la compassion, l'amour à tous ses degrés et sous toutes ses formes.

Si dur que soit le cœur de l'enfant il aimera toujours cet être caressant qui, depuis le moment de sa naissance et pendant toute sa vie ne fait que lui prouver jusqu'où va son amour, et lui montre combien de sacrifice elle serait capable de s'imposer pour son bonheur.

L'amour d'une mère ne redouble aucune souffrance. Que de nuits n'a pas passé cette providence vi-

vante auprès du berceau de son enfance lorsque la maladie l'a effleuré de son aile, lorsqu'à la fin elle a tombé, épuisée, à bout de forces, on l'a vue calme et souriante: elle avait vaincu la mort.

Quelles angoisses a-t-elle pu supporter pour en arriver là; quelle tristesse ne devait pas envahir son cœur pendant ces longues nuits d'insomnie? C'est son secret, nul ne le sait, nul ne le saura jamais.

Tant qu'a duré le danger sa vigilance ne s'est pas démentie un seul instant; mais à chaque mouvement du cher malade elle sentait la pointe du glaive s'enfoncer plus avant dans son cœur.

L'enfant grandit — l'heure du mariage a sonné. Pauvre mère, c'est alors qu'elle a besoin de tout son courage; la coupe s'est changée en calice, elle doit le vider jusqu'à la lie. Elle fait encore cela le sourire aux lèvres; ne donnerait-elle pas jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le bonheur de son enfant?

Un exemple me revient à la mémoire, il montrera la tendresse des mères.

Une femme voit un jour son unique enfant la quitter; il va au-delà des mers chercher un bonheur qui semble le fuir. Après vingt ans, l'enfant devenu homme revient à la maison natale; il retrouve sa mère pleurant devant un crucifix placé dans son ancienne chambre, ce spectacle lui arrache un sanglot, une voix lui répond aussitôt:

—Mon fils!

Elle ne l'a pas vu, la pauvre mère, mais son cœur a reconnu celui qu'elle attendait depuis si longtemps.

—Quel bonheur est comparable au mien? s'écrie-t-elle; oh! appelle-moi; ma mère! Depuis vingt années ce nom si tenace n'a pas retenti à mon oreille; le monde me semblait vide alors, je ne connaissais pas la douceur des caresses d'un fils.

Vois, à force de pleurer, mes yeux se sont fermés pour jamais. Oh! redis-moi ce nom.

O amour maternel, entre tous les sentiments bénis qui nous viennent du ciel, vous êtes le seul qui gardez votre toute puissance lorsque les autres se sont flétris ou effeuillés; puisse votre souvenir préserver à jamais de toute souillure, le cœur de l'enfant devenu homme et l'aider à marcher calme et fier jusqu'à la fin de sa carrière!...

Clara Lesdébais.

LA MAISON MYSTÉRIEUSE.

Dans la rue St. Dominique, à Toulouse, est une maison de fort belle apparence, entourée de murs très élevés.

Il y a près de deux ans, raconte un journal de Toulouse, des travaux intérieurs d'une nature bizarre, exécutés à la hâte, attirèrent sur la maison en question l'attention des habitants du quartier. Cette construction qui est atten-

garnie à l'extérieur, du côté du jardin, d'une sorte de grosse cage perchée à une grande hauteur et garnie de barreaux de fer. Cela res-embloit assez à une cage de "Ménagerie."

Les habitants voisins de cet étrange édifice se demandaient quel mystère abritait ces hautes murailles et quelle était la destination de cette cage énorme due à l'un des flancs de la bâtisse.

De très rares personnes avaient pu faire le tour du jardin en dehors du mur d'enceinte et affirmaient avoir entendu des plaintes; aussi, les racontars et les suppositions allaient leur train, comme on pense.

Toutefois, on était loin de la réalité.

Une lettre, arrivée, ces jours derniers, de Barcelone et adressée à la police de Toulouse, a donné la clef du mystère.

A la suite des révélations que contenait cette lettre, on pénétra en effet, dans la maison et, bien entendu, la fameuse cage fut l'objet des premières perquisitions.

Sur cette cage, s'ouvrent deux petites cellules, au fond desquelles se trouvent deux grabats à moitié pourris, des ordures amassées sur les dalles; — pour pénétrer dans ces cellules, il faut arriver au premier étage de la maison et, à l'extrémité d'un corridor, ouvrir deux lourdes portes, fermées de gros verrous et percées de judas — comme dans une prison.

Et c'est une prison, en effet. Prissn ignoble, dans laquelle croupis-ent, depuis plus de dix huit mois, dans une atmosphère empestée, un homme d'une cinquantaine d'années et son jeune fils.

Ces deux malheureux ont pour tout vêtement, hiver comme été, un caleçon et une chemise. Le père est paralytique et a presque perdu l'usage de la parole. Quant au jeune homme, âgé de vingt ans environ, il a le tint livide et semble avoir complètement perdu la raison; ses cheveux sont longs et incultes, ses mains sordides restent constamment ouvertes à cause de la longueur démesurée des ongles qui se replient en cornet à leurs extrémités.

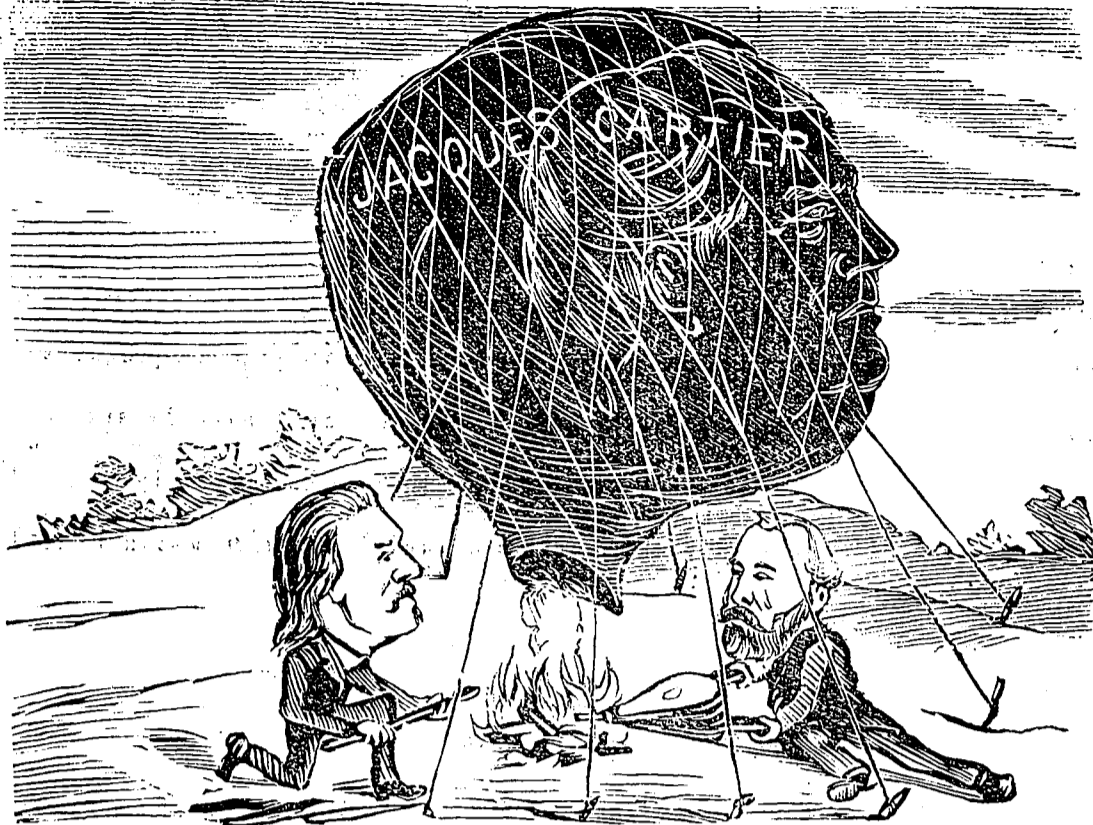
Mais le père et le fils sont d'une douceur extrême.

Celui qui les détient de la sorte est un, nommé Jules R... Il habite la maison avec sa femme qui est la sœur du plus âgé des prisonniers.

C'est sur la plainte d'un parent de Jules R..., habitant de Barcelone, qu'on a eu connaissance de cette horrible séquestration, à laquelle la justice a mis immédiatement un terme.

Mais on ignore jusqu'à présent les véritables mobiles qui ont poussé les époux R... à condamner leurs deux malheureux parents à la lente et épouvantable agonie qu'ils leur préparaient.

Un bon pochard, à son neveu qui ne veut pas fêter Noël et Noël. Mais bois donc, malheureux! Si tu ne bois pas, tu n'arriveras jamais à être un intègre!



LE 6 SEPT. A ST. LAURANT.

Chapeau.—Ça sera dur de faire monter ce ballon bien haut. Nous n'avons plus assez de feu.
Sintcal.—J'ai beau souffler, ça ne fait pas gonfler. Le feu ne prend plus.

LE CHOLÉRA ET LES HIRONDELLES.

On lit dans l'Italie qu'un fait vraiment curieux vient de confirmer la croyance que les oiseaux fuient toujours les lieux infectés par le choléra ou par une épidémie quelconque.

Un brave homme, qui demeure au dernier étage, maison dont les fenêtres regardent le toit d'une église a remarqué que, chaque année, vers le 15 ou 16 juillet, les hirondelles noires qui peuplent les clochers des églises, lèvent le camp et filent vers le sud. Elles vont s'établir en Egypte ou sur le littoral africain.

Cette année, il les a vues, comme d'ordinaire, faire leurs préparatifs de départ, à la date fixée et prendre leur vol. Mais, deux jours après il a vu les hirondelles noires revenir les uns après les autres! Et le bonhomme concluait.

"Je vois que je mourrai de tout, excepte du choléra. Les hirondelles n'ont pu roster en Egypte parce que l'air y est vicié; elles sont revenues ici parce qu'elles sentent qu'elles n'ont rien à craindre pour le moment.

BADINAGES.

Une plaisante anecdote racontée par Jules Norlae :

La scène se passe dans un café :

—Après vous, le journal, s'il vous plaît ?

—Le voilà, monsieur... Vous allez y voir une curieuse histoire : un homme assas-iné pour six francs!

—Cela n'est pas cher... Mais il y a plus fort que cela dans mon pays; nous en avons eu un qui a été tué pour quarante sous!

—Oh ! en province !...

—...Et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il s'en doutait, car avant de traverser le bois où il devait trouver la mort, il avait en la précaution de laisser sa valise à l'auberge.

—Voyez-vous ça !

—C'est au moment où il tomba percé de vingt et un coups de couteau qu'il prononça ces paroles : "Malheureux, vous me tuez pour quarante sous !"

—Alors on a pris les brigands ?

—Jamais.

—Eh bien, puisqu'on les cherche encore, comment a-t-on pu savoir que votre homme, qui est mort sur le coup, a prononcé... ?

—Comment ? Mais je l'ignore. Ce sont des affaires de police... Et puis vous êtes là à me poser des tas de questions... Je ne vous connais pas !

—Bonjour, monsieur.

—Monsieur, je vous salue !

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez-vous à C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

UN GRAND NOMBRE DE CHANCES.



M. P. Lagarde le grocer déjà bien connu du public et surtout des environs de sa localité, afin de donner plus de zèle à ses nombreuses pratiques, a cru devoir les récompenser en établissant un nouveau système, c'est-à-dire en donnant des prix d'une valeur plus ou moins grande à ceux qui continueront à l'encourager.

Au dernier tirage le numéro gagnant a été le No. 1195 qui a porté sur une machine à coudre de Singer valant soixante piastres et gagné par Mad. P. Murphy, qui réside au No. 35, rue Ellenborough, Pointe St. Charles.

Ce tirage continuera à avoir lieu tous les mois, et cela à créé une grande excitation parmi les nombreuses pratiques de M. Lagarde.

Le public a donc un grand bénéfice à l'encourager. Voyez ma prochaine annonce dans le "Grognard" vu qu'elle n'était pas prête pour cette semaine.

P. LAGARDE, 283, 285 et 287 rue St. Joseph.

AVIS

AUX PROPRIETAIRES D'HOTEL ET DE MAISON DE PENSION.



En achetant vos Meubles au No. 555 Rue STE-CATHERINE, entre les Rues Montcalm et Beaudry, chez

Fred. Lapointe

vous pouvez épargner 25 par 100 meilleur marché qu'ailleurs.

Jugez-en par les prix ci-dessous. Sets de Chambres en frêne de \$16 50 à \$100.00

Sets de Salon de 25.00 à 75.00. Aussi un grand assortiment de Meubles Neufs et de seconde main, Poêles de toutes sortes, etc., etc.

FREDERIC LAPOINTE,

555 RUE STE-CATHERINE, (Entre les Rues Montcalm et Beaudry) MONTREAL.

Une actualité :

Ces jours derniers, un négociant entendant du bruit dans sa boutique, se leva.

—Ne vous dérangez pas, fit une voix ironique, c'est un voleur !

Le boutiquier ne perdit pas la carte et, braquant sur le nez de l'intrus un petit tube en acier, répliqua avec bonhomie :

—Ne faites pas attention, c'est un revolver !

Les écoliers :

—Pas de prix cette année ? Monsieur mon neveu, dit l'oncle Thomas d'un ton sévère.

—Oh ! non, mon oncle, quand on a des prix on se fait trop d'envieux !

AVIS AUX MARCHANDS DE TAPISSERIE.

M. Denis à l'honneur d'informer les marchands de tapisserie qu'il vient d'acheter un Job lot de tapisserie de toutes sortes qu'il vendra à des prix plus bas que personne, et même il défie les importateurs.

N'oubliez pas l'adresse

M. DENIS,

No. 81 rue St. Jacques.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr.

MONSIEUR, Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance, DAME LUC TASSE, Épouse de LUC TASSE, Ecr., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN, MONSIEUR, Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous le recommandons de tout cœur à tous nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU, ET SON ÉPOUSE, 4 Rue Perthuis, Montréal, 9 avril 1881.

AVANTAGES!

Le commerce de gros que nous avons entrepris l'automne dernier, et qui nous a réussi, même au-delà de nos espérances, nous permet de vous offrir des avantages jusqu'à ce jour inconnus.

Tous nos Corps, Caleçons et Chemises de fabriques canadiennes vous seront vendus à des prix excessivement bas. Comme vous pouvez le juger par les quelques prix que nous vous donnons ci-dessous :

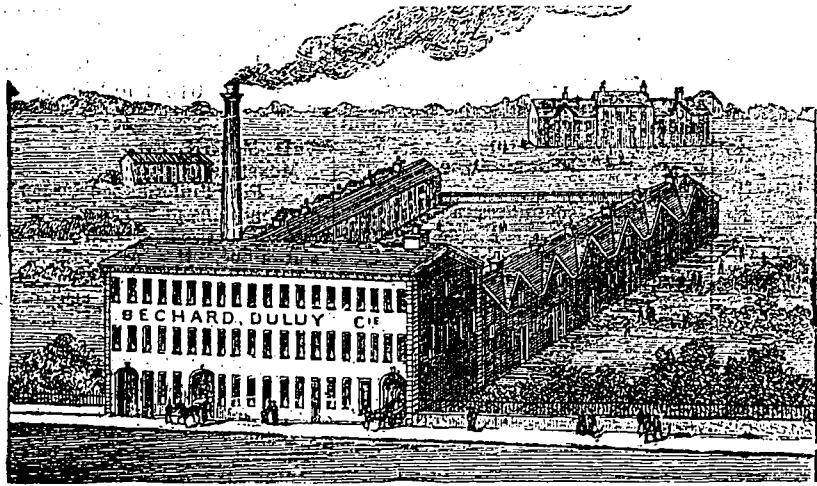
Corps ou Caleçons Gris 30 cts.
 " " " Rose 40 "
 " " " en Laine Rouge 36 pcs de long. 90 cts.
 Chemise Grise ou Brune Tricots \$1.00
 Chemise Bleué Lacée 1.00
 Nous voulons en faire une spécialité.

POUR AUTRES PRIX. VOYEZ NOS VITRINES.

I. A. BEAUVAIS,

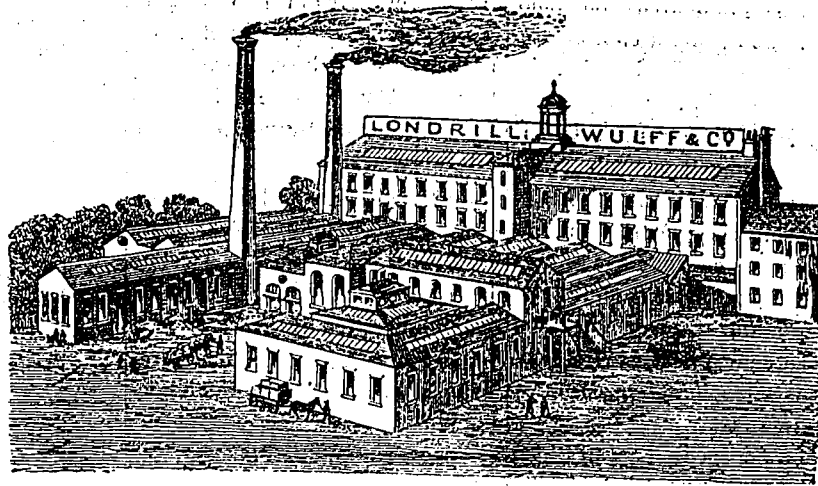
186 ET 188, RUE ST-JOSEPH.

FONDEE EN 1831.



BECHARD, DULUY & Cie, Lyon, France.

FONDEE EN 1823.



LONDRILL, WULFF & Co, Bradford, Angleterre.

Nous venons de recevoir notre importation ordinaire de

MARCHANDISES DE DEUIL

provenant des deux fabriques célèbres illustrées ci-dessus, et dont nous sommes les seuls agents pour toute la Puissance.

Toutes les Etoffes noires que produisent ces deux manufactures ont une renommée universelle pour le fini du tissu, la qualité de la teinture et la durée sans égale. Tels sont nos MÉRINOS FRANCAIS, CACHEMIRÉS, PARAMATTAS, HENRIETAS, BARATTEAS, CORDÉS, COBOURGS, ALPACAS, MOUSSELINES de laine etc., etc.

La remise libérale qui nous est accordée sur ces marchandises, en notre qualité d'agents, nous permet de les détailler à meilleur marché que les autres marchands ne les payent en gros.

Par suite d'arrangements récemment obtenus en Europe, par notre associé, nous avons pu acheter directement des manufactures une quantité considérable du fameux CREPE COURTEAULD et du célèbre CREPE ALEXANDRA, à l'épreuve de la pluie.

Sur toutes vos marchandises de deuil, outre que vous avez le plus grand choix possible, vous pouvez épargner au moins le quart de votre argent, en achetant chez

DUPUIS FRERES,

Coin des Rues Ste-Catherine et St-André.